



Brésil : Dilma Rousseff tient le cap et défend l'État de droit

Par [Maître Gilles Devers](#)

Mondialisation.ca, 30 mars 2016

[Les Actualités du Droit](#)

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Ce qui est insupportable avec les procès médiatiques, sur fond de manipulation des foules, c'est bien sûr l'approximation de l'argumentaire, avec des tonnes de mots juste pour accabler, mais c'est autant l'incapacité à permettre au point de vue opposé de s'exprimer. Des milliers d'articles, des pages et des pages, pour nous expliquer que Dilma et Lula sont en perdition... mais pas une ligne pour leur laisser la parole. J'avais donc fait le constat que le Parti des Travailleurs avait été trop honnête en refusant de se donner les moyens de contrôler des organes de presse *mainstream*.

Nous avons enfin un début de réplique, avec une interview donnée par Dilma à plusieurs organes de presse, dont [Le Monde \(occidental\)](#). J'imagine que l'entretien a été très conséquent, avec un recalibrage sérieux pour la publication... c'est la loi du genre... mais c'est dommage. Je m'amuse aussi à lire le titre du *Monde* : « La défense de Dilma Rousseff »... Pour ce journal englué dans le néo-colonialisme, Dilma est définitivement en position d'accusée. Impossible d'admettre qu'elle soit la présidente du Brésil, réélue il y a à peine un an, et qui résiste avec les moyens de l'État de droit à une flambée réactionnaire.

Malgré ces réserves, ces déclarations de Dilma font beaucoup de bien. Elles illustrent ce que veut dire assumer la responsabilité du pouvoir d'État. Entretien donné à six journaux :

Dilma Rousseff : « Pour m'ôter le pouvoir, il faudra des preuves »

Évoquant la procédure d'*impeachment* dont vous faites l'objet vous parlez d'un « coup d'État ». Est-ce approprié ?

En Amérique latine, nous avons vécu des coups d'État militaires. Nous vivons aujourd'hui dans un système démocratique, et les coups d'État ont changé de nature. Un coup d'État aujourd'hui correspond à la violation de la Constitution, qui garantit les droits individuels, institutionnels, l'indépendance des pouvoirs et le respect des droits de l'homme. La loi est claire : pour qu'il y ait *impeachment*, il faut qu'il y ait un crime de responsabilité. La motivation de la procédure en cours est fragile : on me reproche le pédalage fiscal (recours passager à l'emprunt pour financer des dépenses sociales, permettant ainsi un décalage de trésorerie). Un procédé que, jusqu'à mon premier mandat, tous les présidents ont utilisé.

Une procédure de destitution sans base légale constitue un coup d'État institutionnel. C'est dangereux. La population brésilienne manifeste. Je suis favorable aux manifestations. Je suis d'une génération où, quand on ouvrait la bouche, on allait en prison. Il faut écouter la rue, mais la clameur de la rue ne peut être utilisée pour contraindre des députés, des ministres.

Ce ne sont pas des méthodes démocratiques. Ce sont des méthodes fascistes.

Si la procédure de destitution venait à aboutir, quelle serait votre réaction ?

Dans une démocratie, on se doit de réagir démocratiquement. Nous aurons donc recours à tous les instruments légaux en notre pouvoir pour mettre en évidence ce coup d'Etat. Si on ne répond pas à ces violations constitutionnelles, la vie politique en gardera des cicatrices profondes. Nous devons réagir, répondre à l'ordre intimé par les manifestants : « Nao vai ter golpe » (*Il n'y aura pas de coup d'Etat*). Notre démocratie est née de luttes, de morts, de tortures, de tentatives, d'erreurs, de succès... Nous ne devons pas l'affaiblir.

La nomination de l'ex-président Lula comme ministre de la « Casa Civil », sorte de premier ministre ou chef de cabinet, a été vu comme une manœuvre pour lui éviter la prison...

Tout est fait pour fragiliser mon gouvernement. La venue de Lula me renforcerait. Lula n'est pas seulement un habile négociateur, il connaît très bien les problèmes du Brésil. Il est sans l'ombre d'un doute le meilleur leader depuis Getulio Vargas. Nous avons travaillé ensemble, bâti une série de programmes sociaux comme « Minha Casa Minha Vida » (*Ma maison, ma vie pour l'accès à la propriété*). Supposer que l'ex-président viendrait au gouvernement pour se protéger ne peut naître que dans l'esprit de quelqu'un qui cherche des problèmes.

Quelle protection étrange ! Un ministre n'échappe pas aux poursuites. Il dépend de la Cour suprême, que personne ne peut contester. La question n'est pas d'être jugé ou pas, mais par qui. Supposer que la Cour suprême est plus légère révèle une méconnaissance du droit pénal brésilien. L'affaire du « Mensalao » (*scandale d'achat de voix au Congrès en 2005*) a été jugée par la Cour suprême. Quoi qu'il advienne, Lula viendra m'épauler, et si ce n'est en tant que ministre, ce sera en tant que conseiller.

Pourquoi ne pas s'en tenir à ce rôle ?

Lula n'a jamais cessé d'être mon conseiller. Je l'ai convié au gouvernement depuis le début de mon second mandat. Voyant la crise s'installer, il a fini par l'accepter.

Que répondre à ceux qui vous suggèrent de démissionner ?

Pourquoi démissionner ? Car je suis une femme fragile, pour éviter de m'obliger à partir pour de faux motifs ? On dit « elle doit être épuisée ». Ce n'est pas le cas. J'ai été emprisonnée trois ans sous la dictature militaire. La lutte pour la démocratie de mon pays me donne la force. Je ne suis pas déprimée. Je dors bien. Pour m'ôter le pouvoir, il faudra des preuves.

Convoquer Lula comme premier ministre, n'est-ce pas une forme de renoncement ?

Lula est mon partenaire. J'ai aidé Lula lorsqu'il était confronté à l'adversité. En 2005, j'ai été son ministre de la Casa Civil en pleine crise du « Mensalao ». J'ai la certitude qu'elle m'aidera aussi. En aucun cas il ne s'agit d'une démission, c'est l'union des forces.

Les scandales de corruption ont conduit à une défiance généralisée des politiques. Comment restaurer la confiance ?

Quand on commence à remettre en question les dirigeants politiques, surgit la quête d'un « sauveur de la patrie » mais qui peut mener à la tentation autoritaire. Le système brésilien

tel qu'il est mènera régulièrement à des crises. Un gouvernement a besoin de trois partis, cinq au maximum. Au Brésil, il en faut une douzaine. Il faut conclure un pacte pour dessiner l'issue démocratique de cette crise. Nous pouvons modifier les choses, mêler le présidentielisme au parlementarisme, approfondir le présidentielisme... Mais ceci ne peut être fait sans un accord. Il faut un dialogue. Prendre son temps. Les conquêtes se font à cheval, gouverner se fait à pied.

Que dire de l'économie ?

Nous avons dû mener une cure d'austérité, non pas pour cesser les programmes sociaux, mais pour les maintenir. Pour cela, il nous fallait des recettes supplémentaires. Mais il y a eu cette attitude démagogique consistant à bloquer les lois visant à les obtenir. Il faut en finir avec ça. Nous avons les moyens de sortir de la crise cette année. Le mode de pensée de l'opposition qui consiste à dire « le pire pour le gouvernement sera le mieux pour nous » est pervers.

Craignez-vous une explosion sociale ?

Le Brésil n'est pas un pays en insurrection. Mais je déplore la montée de l'intolérance politique, la confrontation entre les deux camps. Des amis, des familles se battent, ce n'est pas une bonne base pour la démocratie. À la veille des manifestations du 13 mars deux (*réclamant l'impeachment*), j'ai parlé à la télévision pour rappeler le droit de manifester, pas d'être violent. Mais je crois en l'esprit pacifique du peuple brésilien.

Des soupçons planent sur vos campagnes électorales. Avez-vous bénéficié de financements illégaux ?

Non. Toutes mes campagnes ont été approuvées par la Cour des Comptes. Toutes. Mais j'aimerais savoir où sont les financements illégaux. Joao Santana (*publicitaire de sa campagne, soupçonné dans le cadre de l'enquête Lava Jato*) et sa femme n'ont rien à confesser à ce sujet.

En tant que ministre de l'énergie vous étiez au conseil d'administration de Petrobras. Comment pouvez-vous ignorer le scandale ?

Il y a une différence entre directeur exécutif et conseil d'administration. Le conseil reçoit ces informations du directeur exécutif. Je n'étais pas seule membre du conseil d'administration. Nous étions un groupe. Aucun de nous n'a jamais rien su de ce scandale.

La source originale de cet article est [Les Actualités du Droit](#)

Copyright © [Maître Gilles Devers](#), [Les Actualités du Droit](#), 2016

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca